

TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE

DECLARATION 2015

Date limite pour déposer votre déclaration : 1er Mars 2015

Identification du déclarant

Nom, prénom ou raison sociale :

.....

Nom de l'enseigne commerciale :

N° SIRET :

Nom et prénom du responsable :

Adresse d'exploitation :

Code postal :

Ville :

N° téléphone fixe / portable :/.....

N° fax :

Adresse e-mail :



- 1 : Bandeau
- 2 : Lettrage
- 3 : Lambrequin de store
- 4 : Vitrophanie

- 5 : Enseigne apposée sur un mur
- 6 : Enseigne installée sur une clôture
- 7 : Enseigne perpendiculaire ou drapeau
- 8 : Totem



DECLARATION DES SUPPORTS EXISTANTS

AU 1ER JANVIER 2015

Nature du dispositif					Adresse du dispositif	Surface (l x L) en m ²	Nombre de faces	Total surface en m ²
Enseigne	Pré enseigne	Panneau publicitaire	Numérique	Non numérique				

Documents facultatifs : photographies et/ou vue en plan du ou des dispositifs précisément cotés.

Paiement de la taxe : le recouvrement de cette taxe fait l'objet d'un titre de recette qui vous sera adressé par la Mairie à partir du 1er Septembre 2015.

Je soussigném'engage à porter sur cette déclaration tous les dispositifs existants au 1er janvier 2015 **et à informer la Mairie, dans les deux mois, de toute modification** (création ou suppression) intervenant en cours d'année.

Fait à:

Le:

Signature: